

EXAMEN DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES – L'EAU

Performances et défis dans les pays de l'OCDE

SYNTHESE

Élément indispensable à la vie, l'eau a été de plus en plus reconnue comme un bien non seulement social et environnemental, mais aussi économique au cours des années 90. Le secteur de l'eau a un poids économique important et exige une bonne gouvernance.

Les *pays Membres de l'OCDE* se caractérisent par la *grande diversité* de leurs besoins en eau et de leurs ressources hydriques disponibles. Il s'agit pour la plupart de pays industrialisés, mais une minorité demeure en cours de développement et présente des taux d'approvisionnement en eau et d'assainissement moins élevés. Dans huit pays Membres, les ressources hydriques sont déjà moyennement ou fortement sollicitées, tandis que dans huit autres, la disponibilité limitée des ressources commence à peser sur le développement, et des investissements importants sont nécessaires pour garantir un approvisionnement suffisant. D'autres pays Membres, bien que dotés de ressources hydriques relativement abondantes, possèdent de vastes régions arides ou semi-arides dont le type de développement est inéluctablement façonné par la pénurie des ressources en eau. Quelques-uns, enfin, ont une faible densité démographique et possèdent d'abondantes ressources hydriques. Sur le plan international, on accorde une attention croissante à l'intégration des intérêts en amont et en aval des eaux transfrontières, qui peut constituer une éventuelle source de discordes.

Au cours des dernières décennies, les *pays de l'OCDE ont consacré des moyens importants* à l'assainissement et à l'épuration des effluents, ainsi qu'à la protection et à la restauration des ressources en eau. Les progrès enregistrés sont bons, même si la diversité des pays Membres de l'OCDE, en termes de développement économique et social, de structures institutionnelles et de culture, explique les profondes disparités observées dans les résultats obtenus pour l'environnement jusqu'à présent. Eu égard aux objectifs adoptés dans la Stratégie de l'environnement de l'OCDE et lors du Sommet de Johannesburg, des mesures significatives devront être prises par beaucoup de pays de l'OCDE pour améliorer l'assainissement et remettre en état les systèmes aquatiques.

L'OCDE conduit un programme d'examen des performances environnementales ; depuis 1992, 42 examens portant sur l'ensemble des pays Membres de l'OCDE et quelques pays non membres ont été réalisés. A la lumière de ces examens, il apparaît clairement que tous les pays Membres ont obtenu des résultats appréciables dans au moins quelques-uns des domaines suivants :

- accès à l'eau potable pour tous ;
- approvisionnement en eau et assainissement pour les catégories à faible revenu ;
- réduction significative des rejets ponctuels d'effluents industriels et urbains ;
- assainissement des eaux les plus polluées ;
- mise en place d'un cadre global de lois, de mesures gouvernementales, de programmes d'institutions dans le domaine de la gestion de l'eau ;
- intégration satisfaisante de la gestion quantitative et qualitative de l'eau ;
- évolution vers une gestion par bassin hydrographique ;
- élargissement du champ d'application des permis intégrés ;
- amélioration de l'application des réglementations et du respect des conditions de délivrance des permis ;
- aptitude satisfaisante à appliquer efficacement les décisions et mesures prises ; et
- dynamique en faveur de la réforme de la tarification de l'eau.

Néanmoins, les efforts considérables consacrés à la gestion de l'eau au cours des dernières décennies *n'ont pas suffi à préserver et restaurer la qualité des eaux réceptrices et les écosystèmes aquatiques*. Il reste beaucoup à faire dans maints domaines, dont :

- la réalisation des objectifs de *qualité de l'eau ambiante* ;
- l'amélioration de la protection des *écosystèmes aquatiques* ;
- l'amélioration du rapport *coût-efficacité* des mesures et activités de gestion de l'eau ;
- la réduction des *subventions* qui amplifient les problèmes dans le domaine de l'eau (par exemple, surexploitation, pollution) ;
- l'application plus rigoureuse des principes pollueur-payeur et utilisateur-payeur ;
- l'*application* des lois, réglementations et mesures adoptées ;
- une plus grande attention aux aspects de la gestion de l'eau liée à la *santé humaine* ;
- la lutte contre les *sources et dépôts diffus* de substances nutritives, de métaux lourds et de polluants organiques persistants ;

PROGRAMME DE L'OCDE SUR L'ENVIRONNEMENT

- la contamination des nappes *souterraines* par les nitrates, pesticides et autres substances chimiques persistantes ;
- la réalisation, la rénovation et la modernisation de *l'infrastructure de traitement des eaux usées* ;
- une meilleure intégration de la gestion de l'eau dans les *politiques sectorielles et foncières* ;
- la protection contre les inondations et les sécheresses ;
- la *participation accrue du public* à la formulation des politiques et programmes de gestion de l'eau ;
- la mise en place de mesures plus efficaces pour rendre l'eau *abordable pour tous*.

Un des principaux défis de *l'utilisation durable des ressources en eau* est la nécessité de mieux intégrer les facteurs environnementaux dans les politiques sectorielles. Les problèmes de qualité et de volume d'eau liés à l'agriculture en particulier amènent à s'interroger sur la durabilité de certaines pratiques agricoles actuellement appliquées dans un certain nombre de pays. Dans les régions arides de plusieurs pays Membres de l'OCDE, par exemple, le *manque d'eau est devenu un facteur de limitation du développement*, qui peut être exacerbé par des épisodes de sécheresse. Souvent, il faudra modifier les méthodes de production, ce qui est la plupart du temps hors du champ d'action et de la responsabilité directe des gestionnaires des ressources en eau. Les parties concernées doivent donc assumer la responsabilité des effets environnementaux de leurs actions. Les pouvoirs publics doivent encourager les comportements respectueux de l'environnement, par exemple avec davantage de recours aux instruments économiques et sociaux et notamment en réformant les subventions ou les taxes qui ont des effets nuisibles sur l'environnement. Faute d'investir dans le secteur de l'eau à temps, certains pays risquent d'être confrontés à une situation de crise dont les effets seront amplifiés par le changement climatique.

Un autre défi est d'assurer *l'alimentation en eau potable et l'assainissement pour tous à un coût raisonnable*. Dans quelques pays de l'OCDE, toute la population n'est pas encore raccordée au réseau de distribution. Dans d'autres, le besoin de rénovation des réseaux et installations vieillissants coïncide avec une nouvelle demande en faveur de normes de potabilisation de l'eau plus nombreuses et plus contraignantes. Conséquence de la pollution des ressources en eau, il est de plus en plus souvent nécessaire de traiter l'eau pour éliminer les nitrates et les pesticides. L'inquiétude suscitée par la mauvaise qualité de l'eau distribuée par certains réseaux et par la vulnérabilité particulière des enfants et des personnes âgées aux infections d'origine virale ou parasitaire crée une demande de procédés d'épuration plus poussés. Un relèvement des prix de l'eau sera par conséquent nécessaire. En outre, des dépenses considérables devront être consacrées à l'infrastructure de l'eau au moment où l'administration centrale diminue ses subventions. On peut s'attendre à une augmentation des contributions du secteur privé par le biais de partenariats public/privé (PPP).

Le troisième défi consiste à *assurer la vérité des prix de l'eau*. Les interrogations sur la durabilité des pratiques actuelles de gestion de l'eau et la hausse du coût de l'eau attirent l'attention sur la nécessité d'assurer : i) une allocation rationnelle des ressources en eau, ii) une gestion des services d'eau d'un bon rapport coût-efficacité et iii) un accès à l'eau pour tous. Les régimes de tarification doivent et peuvent être structurés afin que chaque individu ait accès à une eau de bonne qualité pour la boisson, la préparation des aliments et l'hygiène. Ils doivent aussi encourager les économies d'eau. Le comptage devrait être développé, tandis que les tarifs forfaitaires et les subventions d'exploitation devraient disparaître. En outre, il faudrait réduire progressivement les subventions pour les investissements dans les infrastructures en s'assurant que cela ne crée pas de problèmes de santé publique ou d'emploi. Pour beaucoup de ménages, l'eau n'est plus un poste de dépenses minime, et les signes d'une diminution du consentement à payer se multiplient. Les pouvoirs publics se doivent donc d'amener les parties prenantes à un large consensus sur la nécessité de relever le prix de l'eau (par l'éducation du public, des campagnes de consultation et de procédures faisant participer réellement le public) tout en adoptant des mesures sociales pour amortir les répercussions de ces hausses sur les populations défavorisées.

Cette publication est gratuite. Pour vous procurer les **Examens des performances environnementales** ou d'autres publications de l'OCDE, vous pouvez vous connecter à la librairie en ligne de l'Organisation (OCDE Online Bookshop, <http://www.oecd.org/bookshop>) ou envoyer un courrier électronique à sales@oecd.org

Pour plus d'informations sur la **collection des examens par pays des performances environnementales**, publiée par l'OCDE, veuillez contacter M. Christian Avérous, Chef de Division, Division des Performances et de l'Information Environnementales, Direction de l'environnement. Christian.averous@oecd.org

Télécopie : +33 (0)1 44 30 61 81

Pour des informations générales sur le **Programme de l'OCDE sur l'environnement**, vous pouvez vous rendre sur notre site Internet : <http://www.oecd.org/env/> ou envoyer un courrier électronique à env.contact@oecd.org